

N/REF : 27/10/2025 15H58 C:000502 I:16396
V/REF : 858012
V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 a 15H58

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1540
IMMEUBLE : JARD.LA FORGE -1540
35, RUE GENERAL LECLERC
LES JARDINS DE LA FORGE
35580 GUICHEN

Rennes, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: Electricité-Lot5 Breti.Ouest
LOCALISATION : ALLEE 35 LECLERC - MME THEVARAJAH 06 81 54 07 07
LOT 2 - APPT 0101
MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE
Donneur d'ordre : Mme S BELKADI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 10/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOCATAIRE ABSENTE MALGRÉ PRISE DE RENDEZ VOUS
MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 08/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE DE 3 WAGO SOUPLE 6 CARRÉ
FOURNITURE ET POSE 1 SORTIE DE CÂBLE CLASSIC POUR DIAMETRE 68CM.
REPOSE DU COFFRET TABLEAU ÉLECTRIQUE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 13/01/26 a 17H30 sabrina.belkadi@espacil.com

06/11 MSG LAISSÉ
03/11 MSG LAISSÉ
28/10 MSG LAISSÉ
Suite a donner : OUI. Le 10/12/2025 a 09:07

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/01/26 A 17:30 MME S. BELKADI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
0,50	2.1-Ff Déplacement absence loc 10/12	1	96,77		48,38
1,00	2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique	2	146,34		146,34
TOTAL H.T.					194,72
T.V.A. a 10,00%					19,47
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>214,19</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.